

L'écho du montat

JUILLET 2017



A l'aube des vacances, voici de la lecture, peut-être pas pour emmener sur la plage, mais, au moins, pour s'informer de la vie de notre commune !

Je souhaite m'arrêter sur plusieurs thèmes :

1) Les finances :

A nouveau en 2017, l'Etat a baissé ses dotations aux collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions). Cette année une diminution d'un peu plus de 5.000.00 € est envisagée par rapport à la dotation 2016, qui avait elle-même diminué de 10.000.00 € par rapport à 2015.

En cumulé depuis 2015, sur les exercices 2015, 2016 et 2017, la commune a perdu 25.00.00 € de dotations de l'état.

Que nous réserve l'avenir ? Les collectivités publiques représentent un poids d'investissement très important dans l'économie nationale. Baisser drastiquement les dotations, c'est tarir la source qui alimente nos entreprises : moins de commandes de travaux, etc.

.....

L'Association des Maires de France est très inquiète face à cette situation.

C'est d'autant plus regrettable que l'Etat n'a pas atteint ses objectifs de maîtrise forte de la dépense.

Le Conseil Municipal a augmenté la fiscalité locale de 2 % par rapport à 2016 (année où il n'y avait pas eu d'augmentation). Il faut bien faire fonctionner la machine !

A l'heure où je rédige cet édit, beaucoup d'annonces ont été faites concernant la suppression de la taxe d'habitation. L'Etat s'est engagé à compenser au niveau de ses dotations annuelles la perte de cette fiscalité revenant aux collectivités territoriales. Dans quelle mesure ? Avec quels moyens ? Il faudra bien, si l'Etat veut tenir sa parole, qu'il trouve les financements !

A suivre ...

2) La sécurisation de notre voirie :

Aucun article n'est consacré à ce sujet dans ce numéro, mais je tiens à vous informer que le Conseil Municipal a voté ce programme d'investissement pour 2017 et que nous sommes en attente de la subvention sollicitée auprès du département.

Si nous obtenons cette subvention, nous pourrions engager la sécurisation des voies suivantes : rue devant la mairie, rue des écoles, Le PAYRAT, Le CARRIOL, Route de HAUTESSEIRE.

A suivre

3) La vie associative est toujours aussi forte sur notre Commune. Merci à tous et bravo.

Nous ne manquerons pas, comme chaque année, de faire la « rentrée des associations » lors du forum annuel prévu le 09 septembre.

Mais il n'y a pas que la vie associative, il y a aussi les fêtes de quartier durant l'été. Bravo aux organisateurs. Une fête a été mise en exergue dans ce numéro, celle du CARRIOL : 75 participants. Belle réussite ! Félicitations !

4) La municipalité fait tout son possible pour accompagner les initiatives de la jeunesse. Le Conseil Municipal des Enfants a, au sein de notre école, fait encore du « bon boulot ». Le Conseil Municipal des Ados peine à recruter mais avance, s'implique. Bravo à nos jeunes.

5) Les travaux engagés par la Région Occitanie au Lycée Agricole sont arrivés à terme. Des locaux rénovés sont désormais en service. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain bulletin, d'autant plus que cet établissement fête ses 30 ans. Je veux saluer ici l'implication de tous les acteurs au sein de cette structure.

6) La zone de « CAHORS SUD » continue son développement. Un article est consacré à la Société « ANL ». Que d'entreprises sur cette zone dont le dynamisme n'est plus à prouver ! C'est réellement avec de telles structures que l'emploi peut être soit développé, soit sauvegardé. Nous sommes là dans le concret, loin des discours et des fanfaronnades politico – médiatiques !

Bon été, bonnes vacances à vous toutes et à vous tous.

*« Les vacances,
c'est la période qui permet aux employés
de se souvenir que les affaires
peuvent continuer sans eux »
(Earl WILSON, 1907-1987, journaliste).*

Avec toute mon amitié.
JP. MOUGEOT.



L'Echo du Montat

180 rue du village
46090 LE MONTAT
05 65 21 01 17
Directeur de publication :
Jean-Paul MOUGEOT,
Maire

Conception :
Peter BOUHRAOUA,
Sabine MIQUEL,
Rédaction:
Joseph ALAGARDA
Peter BOUHRAOUA,
Florence HONORE,
Pascal IMBERT,
Magali MIQUEL,
Sabine MIQUEL,
Aurore PROVOST,
Laetitia VAIRON,
Photographies:
Ecole LE MONTAT
Mairie LE MONTAT
Lycée des territoires
Impression:
Imp BOISSOR

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Désignation	Prévisions budgétaires 2016	Prévisions budgétaires 2017	Différences (2017 / 2016)
Dépenses de gestion générale (fournitures, maintenance, assurances)	214 155,86 €	233 842,00 €	+19 686,14 €
Dépenses de personnel	289 895,00 €	295 025,00 €	+ 5 130,00 €
Atténuation de produits	4 836,14 €	2 700,00 €	-2 136,14 €
Charges de gestion courante	71 583,00 €	69 360,00 €	- 2 223,00 €
Charges financières (intérêts emprunts)	13 000,00 €	10 766,00 €	-2 234,00 €
Charges exceptionnelles	617,00 €	1 000,00 €	+ 383,00 €
Dépenses imprévues	28 599,76 €	34 824,62 €	+6 224,86 €
Virement à la section d'investissement	93 232,00 €	94 677,00 €	+ 1 445,00 €
TOTAL	715 918,76 €	742 194,62 €	+26 275,86 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Atténuations des charges	80 311,00 €	71 000,00 €	-9 311,00 €
Produits des services	33 857,00 €	30 990,00 €	- 2 867,00 €
Impôts et taxes	325 071,00 €	333 306,00 €	+ 8 235,00 €
Dotations	128 217,00 €	122 286,00 €	-5 931,00 €
Produits gestion courante et exceptionnels	0 €	6 900,00 €	+6 900,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €	8 000,00 €	+3 000,00 €
Résultat antérieur intégré	143 462,76 €	169 712,62 €	+ 26 249,86 €
TOTAL	715 918,76 €	742 194,62 €	+26 275,86 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Capital des emprunts à rembourser	32 000,00 €	28 090,00 €	- 3 910,00 €
Dépenses d'équipement	228 421,00 € (crédits nouveaux : 184 000,00 € et restes à réaliser 2015 : 44 421,00 €)	212 102,00 € (crédits nouveaux : 193 063 € et restes à réaliser 2016 : 19 039 €)	- 16 319,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	6 000,00 €	+6 000.00 €
TOTAL	260 421,00€ (crédits nouveaux : 216 000,00 € et restes à réaliser 2015 : 44 421,00 €)	246 192,00€ (crédits nouveaux : 227 153,00 € et restes à réaliser 2016 : 19 039 €)	-14 229,00 €
Prévision solde exécution	27 804,95€	4 675,86 €	-23 129,09 €
TOTAL	288 225,95 €	250 867,86 €	-37 358,09 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Dotations, fonds de réserves	22 768,00 €	21 976,00 €	- 792,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	67 225,95 €	23 714,86 €	- 43 511,09 €
Subventions	5.000.00 € (crédits reportés de 2015 pour opérations en cours)	4 500,00 €	-500,00€
Emprunts	100 000,00 €	100 000,00 €	0 €
Virements de la section de fonctionnement	93 232,00 €	94 677,00 €	+ 1 445,00 €
Opérations patrimoniales	0 €	6 000,00 €	+6.000.00 €
TOTAL	288 225,95 €	250 867,86 €	-37 358,09 €



CHASSE AUX OEUFS

C'est au lieu-dit «Les Oustalous», au beau milieu d'un pré et d'un bois que s'est déroulée la quatrième édition de la chasse aux œufs pour les enfants du Montat et scolarisés à l'école. Cette animation familiale et gratuite, organisée par la commission extra-municipal « Groupe conseil Action So-

ciale », a une nouvelle fois connu un beau succès, avec plus de 40 enfants venus en ce lundi de Pâques partager un peu de bon temps. Recherche assidue d'œufs spéciaux donnant droit à un lot d'œufs en chocolat identiques pour chacun des participants, suivi d'un goûter et le tout accompagné de

notre mascotte «Jeannot lapin». Tout était fait pour passer un après-midi bien réussi à la grande joie des petits et des grands.

SM

REPAS DES AINÉS

Dimanche 26 mars a eu lieu le traditionnel repas des aînés pour les plus de 60 ans de notre commune, sur invitation du Maire et de son conseil municipal. Pas moins d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Pour la première fois la commission extra-municipal « Groupe conseil Action Sociale », a proposé un spectacle théâtral. «Mikos et Bigoudi», chansons et humour corrosif dans une mise en scène décalée et originale,

dans l'univers branché des castings interprété par Michel De Sarly et Jérôme Laparra. Les artistes ont vite mis à contribution les spectateurs y compris sur scène.

Le repas ainsi que le service étaient assurés par le traiteur de la Char treuse.

BP



La mise en valeur de notre petit patrimoine.

Suite aux assises culturelles de 2002, la Ville de Cahors a élaboré une politique culturelle globale. L'obtention du label Ville d'art et d'histoire fin 2005 est une des étapes importantes de la réalisation de cette politique. Concrètement, le label Ville et Pays d'art et d'histoire est un engagement qui s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique, et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Désormais, la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors cherche à étendre le Label de Cahors, Ville d'Art et d'Histoire, en un Pays d'Art et d'Histoire sur l'ensemble du territoire du Grand Cahors.

Pour sa part, la commune du Montat souhaite activement valoriser son patrimoine en participant à ce Label Pays d'Art et d'Histoire.

Le bénéfice d'une telle opération est double : d'une part, cela permet de créer des liens sociaux au sein de la commune mais c'est aussi un outil de partage pour la culture, le tourisme et le sport.

D'un côté, Le petit patrimoine contribue à la qualité du cadre de vie de notre territoire et apporte sa note d'authenticité dans notre village.

Les différents acteurs du territoire n'ont pas forcément la même vision de la valorisation patrimoniale. En effet, selon que l'on est habitant de souche de la région ou nouvel arrivant, le regard que l'on porte sur ces objets est forcément différent.

Les premiers possèdent un attachement sentimental aux objets de petit patrimoine. Ils composent les paysages de leur enfance et ont animé leur paysage quotidien tout au long de leur vie. Ce sont, par conséquent, des objets chargés de souvenirs et d'anecdotes.

L'objet de petit patrimoine pour le nouvel arrivant est un vecteur d'intégration.

L'appropriation de ces objets du paysage quotidien peut faciliter le sentiment d'appartenance à un nouvel endroit. Le petit patrimoine en ce sens est créateur de lien social.

Sur un autre versant, le petit patrimoine offre également un charme certain, auquel les amateurs de campagne, de nature et de tourisme vert sont sensibles. Ce qui en fait des éléments d'importance pour l'économie locale.

Ce ne sont certes pas les éléments de

patrimoine rural qui attirent les touristes,

Néanmoins, ils jouent dans l'appréciation globale du territoire. Ils animent les sentiers de randonnées et sont une forme d'attraction au sein d'unités paysagères uniformes. Ils deviennent naturellement un motif de balade.

La commission municipale « Culture, Sports, Loisirs » du Montat travaille pour vous faire découvrir ou redécouvrir le paysage et le patrimoine rural de notre belle commune. Pour cela, un travail de cartographie, d'itinéraires, de signalétique, de communication et d'animation pour partager et faire vivre notre patrimoine est actuellement en cours.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous tiendrons informé sur l'avancement du projet.

MM

Depuis quelques mois, 2 nouveaux abribus ont été construits sur notre commune.

Un sur la place du village face à la Mairie, l'autre au lieu-dit le Lard.

Les enfants peuvent maintenant attendre le bus scolaire à l'abri des intempéries.

Les 2 autres seront montés sur la route de Hauteserre face à la route des Bories (attente de la fin des travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activité Cap del Bos) et face au Payrat, en remplacement des abris actuels (en attente d'achat du foncier).

Dans quelques jours, sous l'impulsion du Conseil Municipal des Ados, une boîte à livres va être fabriquée et fixée dans l'abris bus face à la Mairie.

Chacun pourra alors alimenter cette boîte, mettre à disposition de tous des livres de toute nature et bien sûr se servir en retour. Sans abonnement, mais toujours dans le respect des lieux, du matériel et des livres.

PI

ABRIBUS



Une âme d'enfant



Locomotive à vapeur La Lison

Originaire de l'Oise, Mr Louvet, ancien démineur pendant 17 ans en Afghanistan et ancien artificier dans le civil, vit avec son amie Mme Ficheux dans notre village depuis quelques années.

Leur maison au Montat a permis à Mr Louvet d'installer un atelier où se trouve un magnifique réseau ferroviaire miniature de 3 mètres sur 6. Il peut y faire circuler 4 trains en même temps au milieu de décors ferroviaires (gares, ponts, tunnels, etc...)

Il réalise à travers sa passion un peu son désir d'enfance de travailler à la SNCF, il voulait être conducteur de train.

« Mes parents m'ont offert mon pre-

mier train mécanique à l'âge de 6 ans » dit-il et aujourd'hui il possède 90 locomotives, partant du premier train à vapeur en bois fabriqué de ses mains jusqu'au TGV, toutes bien rangées dans des boîtes à l'abri de la poussière. Parmi ces locomotives il y a le train de banlieue parisienne, le Picasso, le 150X (train allemand), le Pacifique 231, le BB9201, le CC40101 (train Europe Express-Paris /Bruxelles), le train jaune des Pyrénées ou le canari, le 232U1 (ancienne machine à vapeur), le Capitole, le 141R (pendant la Libération) etc...

Un adepte de modèles réduits doit savoir tout faire: électricité, menuise-

rie, décoration, peinture, micro-mécanique, soudure, Mr Louvet consacre 2 heures de travail par jour pour cette passion sans oublier les moments de lecture à travers des livres et revues qu'il garde précieusement. Il envisage d'agrandir son réseau en créant un autre étage.

Du travail en perspective pour Mr Louvet qui a toujours cette envie et cette passion ainsi que le savoir-faire du ferrovipathe ou ferroviphile avec une âme d'enfant !!!

SM

Le Capitole



Gare de triage



Histoire vécue

Notre doyenne du village est aujourd'hui Rose-Marie NOUVEL, tendrement appelée Mimi. Née le 12 avril 1919 à Escamps, elle est issue d'une famille nombreuse de quatre sœurs et d'un frère.

Après avoir obtenu le certificat d'études primaires, dès ses treize ans elle apprend le métier de couturière qu'elle exercera parmi d'autres activités avec goût et d'une grande habileté. Ses yeux s'illuminent quand elle nous raconte qu'elle avait confectionné sa robe de mariée.

Elle épousera Lucien NOUVEL le 30 avril 1949 et s'installe au PECH RASCLE, ancien lieu-dit du Carriol.

C'est à partir de 1958, qu'elle occupera successivement deux postes de garde-barrière, réservés à l'époque, aux épouses de cheminot. Tout d'abord, au passage à niveau qui était situé à la zone d'Englandières à Cahors et ensuite au passage à niveau situé sur notre commune au tunnel de Pouzergues en allant sur Cieurac.

Elle cessera ses fonctions en août 1970, la SNCF ayant décidé de la fermeture de ce passage à niveau mais

néanmoins leur laissera à disposition le logement jusqu'en 1975. Rose-Marie se souvient d'un métier très pénible et qui demandait une constante vigilance. D'ailleurs elle nous relate l'affaire du CAPITOLE alors qu'elle n'était plus en fonction.

Le Capitole pour l'époque, était un train à grande vitesse qui reliait Paris-Austerlitz-Toulouse entre 1960 et 1990. Dans l'après-midi du 18 juillet 1972, un violent orage s'abattait sur Cahors et ses environs.

Avec sa présence d'esprit d'ancienne garde-barrière, elle a permis d'éviter une catastrophe ferroviaire. En effet, les prés en pente environnants se sont gorgés d'eau et ont coulé sur la voie ferrée en l'inondant d'une hauteur de quelques 80 centimètres et ce sous ses yeux et juste avant le passage dudit Capitole.

Pressentant le drame qui aurait pu se produire si le convoi avait été lancé à plus de 100 km/h en buttant dans le matelas liquide, elle alerta immédiatement le chef de gare de Cieurac, qui à son tour, avertit celui de Cahors. Lucien et Rose-Marie s'installeront définitivement au CARRIOL en 1975.

En janvier 2011, elle fait face à une douloureuse épreuve, Lucien décède. En 2010, il avait reçu des mains de Monsieur Michel DELPON, maire de la commune, le diplôme d'honneur aux combattants de l'arme française 1939-1945.

Aujourd'hui Rose-Marie vit à son domicile entourée de ses deux filles Annie et Martine. Quand la forme et le temps le permettent, elle fait une promenade avec son aide-ménagère et son passe-temps favori est la couture.

BP



ZOOM SUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU MONTAT

Entretien avec Monsieur Filip Mertens,
Directeur d'ANL France et Directeur
Opérationnel du Groupe ANL Plas-
tics.

Pascal IMBERT :

Merci Monsieur Mertens de nous ac-
corder de votre temps pour nous pré-
senter ANL France.

Tout d'abord pouvez-vous nous pré-
senter l'entreprise ANL Plastics?

Monsieur Filip Mertens :

ANL Plastics a été fondée en Bel-
gique en 1938 par Alfons Neven-
Lemmens. Celui-ci a commencé par
commercialiser des caisses en bois
pour les brasseries et fruiticulteurs
locaux. Aux alentours de 1958, Ar-
mand Neven a fait la découverte d'al-
ternatives en plastique. Convaincu
du potentiel de ce matériau, il se
lance dans le thermoformage d'em-
ballages en plastique.

ANL franchit une étape décisive lors-
qu'il se lance dans la production
d'éléments de compartimentage
pour biscuits et pralines. Ceux-ci rem-
placent progressivement les éléments
de compartimentage en papier et
carton, qui exigeaient une main-
d'œuvre considérable.

Cette inspiration issue du marché
donne naissance à des emballages
prêts à l'emploi.

Aujourd'hui encore, ce mode de tra-
vail est à la base de tous les dévelop-
pements que nous réalisons, des em-
ballages de qualité supérieure qui se
distinguent par leur design et leur
facilité d'utilisation, et qui mettent la
marque et le produit en valeur.

P.I. : ANL Plastics est-elle une entre-
prise implantée dans plusieurs pays ?

F.M. : Oui, ANL Plastics opère sur 3
sites en Europe :

Le siège est à Wellen, en Belgique.
Là, sur un même site, nous y trou-
vons le département Recherche &
Développement, la conception & la
fabrication des matrices, l'extrusion
(fabrication du film plastique) et le
thermoformage. 350 personnes y
sont employées.

En France, le site du Montat. C'est un
appareil de production axé sur la
France et le Sud de l'Europe. Mais
nous y reviendrons plus tard.

Et le dernier à Dąbrowa Górnicza, en
Pologne. Pour soutenir le développe-
ment paneuropéen, réponse à la de-
mande croissante dans l'Est de l'Eu-
rope. Nous employons 36 personnes
là-bas.

P.I. : Que fabriquez-vous ?

F.M. : Comme notre nom l'indique,
nous travaillons le plastique. Nous
fabriquons :

- des Emballages pour la Confiserie :
Assortiments de chocolats, pralines et
biscuits. La tradition, la qualité supé-
rieure et le raffinement méritent un
emballage approprié reflétant l'esthé-
tique, le savoir-faire et le caractère
exclusif du produit.



- des Emballages alimentaires : ANL
Plastics doit sa croissance à son ex-
pertise en matière d'emballages ali-
mentaires. Nous disposons d'une
vaste gamme d'emballages destinés
tant aux fabricants de denrées ali-
mentaires qu'aux distributeurs.



- des Emballages non-alimentaires :
ANL possède de nombreuses années
d'expérience dans la production
d'emballages généraux. Fort de cette
expérience, ANL met ses connais-
sances et son expertise au service du
développement d'emballages indus-
triels et de consommation sur mesure
pour le secteur non-alimentaire.



P.I. : Revenons sur le site du Montat.
Quelle est son histoire ?

F.M. : ANL FRANCE, est une société
active depuis 27 ans.

A l'origine, ANL Plastics avait beau-
coup de clients sur le bassin de Bor-
deaux. Rapidement, nous avons choi-
si de venir dans le Sud-Ouest, hors
des grandes villes entre Bordeaux et
Toulouse.

Le site du Montat est alors choisi anti-
cipant la construction de l'autoroute
A20 dont le tracé était déjà connu.
Ce site de production est dédié au
marché Français et le sud de l'Europe
(Espagne, ...).

Nous employons ici 48 personnes. En
2015, notre chiffre d'affaires était de
16 033 000 d'Euros.

P.I. : ANL France est-elle une entre-
prise qui se développe et investit ?



Billes de plastique

F.M. : Oui, En 1991, nous avions 2 thermo-formeuses. Aujourd'hui, nous travaillons avec 10 thermo-formeuses et 1 extrudeuse (fabrication du film plastique à partir de billes de plastique, qui est ensuite thermoformé). Demain, pour accompagner notre développement, nous serons équipés de 12 thermo-formeuses.

P.I. : Justement, avez-vous des projets pour le site du Montat ?

F.M. : Notre objectif est d'avoir une croissance de 30% et donc aussi faire croître notre chiffre d'affaire de 30%. Pour pouvoir atteindre ces objectifs, nous allons construire un bâtiment de 6000 m² juste à côté du site actuel (3000 m²). Nous disposerons ainsi de 9000 m² pour stocker la matière première sur site et produire. Nous diminuerons ce faisant notre impact carbone sur l'environnement. En effet, actuellement notre matière première est stockée à Brive et fabriquée en grande partie en Belgique. Notre nouvelle unité sera opérationnelle en Juin

2018. Pour accompagner ce développement nous recruterons 10 personnes (techniciens et ingénieurs). ANL France investira 9.500.000€ au total pendant 4 ans dans son outil au Montat.

P.I. Qui sont vos clients ?

F.M. : Nous travaillons pour LINDT, le traiteur MARTINET, KRAFT FOODS (Granola, Oreo, Milka, Pépito, ...) et bien d'autres. Notre plus gros marché est le bac à crevettes dans lesquelles sont livrées les crevettes cuites aux supermarchés.

P.I. : Merci Monsieur Mertens, nous vous souhaitons le meilleur pour vos projets et vous assurons de tout le soutien du conseil municipal de la Mairie du Montat.

F.M. : Merci à vous pour votre démarche, pour nous faire connaître auprès des habitants du Montat.



ANL France EN QUELQUES CHIFFRES :

4500 tonnes de plastique/an (60% de matière recyclée en interne, pas de rejet de matière)
Production de 200 à 220 palettes/jour - 450 000 000 barquettes/an
8 à 9 semi-remorques/jour

Pour aller plus loin : <http://anl-plastics-fr.server01.browsbox-cms.com>

FÊTE DES VOISINS

Le Carriol: un repas des voisins toujours réussi!

Depuis une dizaine d'années maintenant, au mois de juin, les familles Le Gars, Laur et Magne organisent un repas des voisins. Cette initiative permet à tous les habitants du Carriol, jeunes et moins jeunes, de se retrouver autour de grillades et de plats qu'ils ont préparés. Le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Le repas de 2017 fut de nouveau un succès. En effet, le 17 juin, 72 voisins ont pu se retrouver pour partager un apéritif et un dîner sous le barnum prêté par la mairie. D'ailleurs, monsieur le maire était présent pour saluer cette initiative et parler à ses administrés.

Ce fut également l'occasion pour les organisateurs de faire un appel aux volontaires, afin que d'autres voisins viennent prêter main forte à la préparation de la fête pour, à terme, reprendre le flambeau.

Un grand merci à Jean-Pierre Delgal, propriétaire de l'ancienne charcuterie, qui a permis à cette fête d'avoir le succès que l'on connaît.



Pour la cinquième année consécutive, le Lycée des Territoires de Cahors-Le Montat s'est associé à Cahors Juin Jardin dans le cadre d'une résidence d'artiste soutenue par la DRAC et par la DRAAF Occitanie. Après avoir exploré les années passées, les domaines de la photographie, du land art, du paysage et du design, Cahors Juin Jardins propose aux élèves une découverte de la sculpture à travers la réalisation de figures primitives en pierre du Lot par les élèves. Ce travail réalisé sur l'année 2016-2017 avec l'artiste Laurent Reynes est intégré dans une oeuvre pérenne installée sur le site du Lycée des Territoires de Cahors-Le Montat : La Vigne du Poids du Monde.

Il s'agit de murs de pierres brutes et de figures sculptées au-dessus desquels est plantée une vigne.

Les baccalauréats professionnels Gestion des Milieux naturels de la faune et de la flore forment les futurs acteurs et citoyens des territoires ruraux. Cette formation s'inscrit dans un territoire rural spécifique: le Quercy (faible densité, le tourisme est la première activité économique depuis 2010, une relation forte entre terroirs et territoires)

Le Projet d'Animation et de développement Culturel (PADC) du lycée favorise une politique d'éducation artistique et de développement culturel pour chaque élève (grâce à des ateliers, des clubs et la fréquentation d'oeuvres et institutions artistiques, des rencontres avec les artistes, des débats, des animations).

A ce titre, l'Education socioculturelle, spécificité de l'enseignement agricole, privilégie la pédagogie de projet et le travail avec et pour l'environnement local.

Aussi, elle intervient pour tous les baccalauréats professionnels dans un mo-

dèle général dont l'objectif est « de s'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale ». Il est demandé aux élèves en cours de formation de « Pratiquer une approche concrète du fait artistique ».

De fait, les élèves doivent non seulement acquérir une culture artistique par l'analyse d'oeuvres mais aussi réaliser une production artistique.

L'artiste Laurent Reynes

Comment construisait-on à l'origine ? Quelles formes avaient les premières architectures ? A quoi servaient-elles ? Laurent Reynes, artiste pluridisciplinaire et architecte de formation, interroge le sens de cet instinct de construire. Ses Herculéennes, sculptures monumentales, tentent de nous rappeler à quel point construire est inhérent à tous depuis l'origine de l'humanité. A partir du moment où une pierre ou un morceau de bois est évalué et jaugé par la main de l'homme, il devient un matériau, une matière qu'il va pouvoir transformer, avec laquelle il va pouvoir construire. Que ce soit avec les élèves du Lycée des Territoires de Cahors - Le Montat ou dans les jardins de Cahors, Laurent Reynes affronte généreusement la matière – bois, pierre, terre- qu'il assemble en des formes premières et monumentales.

La résidence de Laurent Reynes

Les élèves ont pu, au cours d'une action sur un territoire donné, non seulement identifier les principales caractéristiques du patrimoine local existant mais aussi identifier les caractéristiques paysagères et écologiques. Ceci, afin de mettre en oeuvre une action collective d'interprétation de la nature

et de sensibilisation à l'environnement.

L'objectif de la résidence de Laurent Reynès fut de montrer que l'artiste partage également les mêmes préoccupations, les mêmes points de vue. En effet nous dit l'artiste en évoquant son travail, « la construction voyageuse est une sculpture/architecture in situ. Elle apparaît temporairement dans un paysage puis disparaît sans laisser de traces ». A la marge, elle s'éclipse dehors pour s'enfermer dedans, dans nos mémoires, sur nos carnets de croquis, nos ébauches, et poursuit-il, le « Land Art est une manière artistique de comprendre et de s'intégrer dans un paysage de manière artistique, donc le plus souvent douce »

Les réalisations des élèves partageront donc le souci de s'intégrer dans le paysage sans forcer le passage, et les matériaux utilisés ne seront ni préfabriqués ni industrialisés et seront en priorité glanés sur place.

En somme, l'enseignant et l'artiste partagent le même objectif: celui d'ouvrir le regard des élèves sur la création contemporaine au sein d'un territoire, et celui de rendre sensible les liens étroits que l'artiste tisse avec le donné qu'il soit minéral ou végétal, dans un grand respect de l'environnement.

La résidence d'artiste et les oeuvres réalisées par les élèves ont été inaugurées le vendredi 12 mai et ces trois oeuvres sont incluses dans le parcours du festival Cahors Juin Jardin 2017.



13^{ÈME} EDITION DE LA FÊTE DU VIN AU LYCÉE DES TERRITOIRES DE CAHORS-LE MONTAT



Le Lycée des Territoires de Cahors - Le Montat, le Domaine de Lacoste et les étudiants de la Licence Professionnelle ont organisé la 13^{ème} édition de la fête du vin. Dimanche 21 Mai 2017 de 10h00 à 19h00
Forts du succès des éditions précé-

dentes, il fut proposé aux visiteurs de vivre une journée culturelle et festive entre vignes et barriques, au cœur de notre Domaine viticole. L'occasion de découvrir ou redécouvrir une large gamme de vins de la France entière, mais aussi de bières et spiritueux provenant de l'ensemble des terroirs viticoles de France et des 23 lycées viticoles.

L'esprit festif s'est invité tout au long de la journée avec Les Corvette, groupe de musique qui a fait rythmer vin, saveur et bonne humeur relayé par le Dj Samuel, président du bar associatif de la Poule aux Potes (musique lounge-jazz).

Les Corvette ont aussi donné le « la » aux passionnés de voiture de collection venus exposer pour la journée quelques beaux modèles.

La fête a étendu son marché gourmand afin de satisfaire tous les goûts. L'appétit ainsi ouvert, on a pu se res-

taurer à l'ombre des chênes truffiers et déguster des assiettes gourmandes préparées selon tous les goûts.

Petits et grands ont pu cette année aller encore plus loin dans l'exploration de l'univers du vin avec les étudiants de Licence Professionnelle selon le programme suivant :

12h : Initiation aux techniques de dégustation et dégustation à l'aveugle

15h : Atelier assemblage

15h : Animation/dégustation destinée aux enfants

16h : Visite guidée du domaine viticole (cave de vinification, chai à barriques, vignes)

17h : Découverte des vins du Sud Ouest à 17h00.

L'occasion de faire le plein d'énergie en famille ou entre amis. Rendez-vous donné en Mai 2018.

LA MÉRULE

Méconnue du grand public, la mérule est le champignon lignivore le plus nocif et destructeur pour nos habitations.

Présente dans 50 départements en France et provoquant des ravages en Bretagne, Normandie et dans le Nord, la mérule laisse les propriétaires d'habitations atteintes dans la plus grande détresse. Depuis 2014, plusieurs cas de mérules ont été signalés dans notre département auprès des services de la direction départementale des territoires.

Les dégâts de la mérule sont assez variés, mais surtout, ils sont souvent de grande ampleur. Se développant à l'abri des regards, bien cachée derrière plinthes, lambris, revêtements de sols divers, elle n'apparaît que lorsque son invasion est très importante. Les dégâts de la mérule sont assez variés, mais surtout, ils sont souvent de grande ampleur.

La mérule attaque tous les types de bois, à part quelques essences tropicales (iroko, teck, etc...). Sinon, elle marque une préférence pour les rési-

neux, sans exclure les feuillus. Particulièrement ces derniers parce qu'ils sont «tendres», c'est-à-dire qu'ils sont ceux qui possèdent un meilleur taux d'humidité et donc sont les plus faciles à assimiler. Ces bois-là sont également les moins chers, donc ceux que l'on retrouve le plus fréquemment sur une majorité de constructions, imaginez toutes les possibilités de croissances pour la mérule !

Attention, la mérule se déplace !! L'homme, le vent, les animaux permettent aux spores de voyager et d'infester de nouveaux endroits.

Les dégâts sur la maison ne sont pas les seuls. La mérule s'en prend aussi à votre santé et à celle de vos enfants ! Même si aucun problème d'irritation ou d'inflammation n'a été observé, en revanche, les problèmes respiratoires sont relativement fréquents. (Asthme, bronchites, sinusites, otites).

Au vue des risques sanitaires et structurels pour les constructions infestées, nous vous recommandons d'en effectuer la déclaration à la mairie afin de limiter les propagations de ce champignon dévastateur.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Le banc des copains

Le Conseil Municipal des Enfants a décidé cette année de fabriquer des bancs des copains durant les temps périscolaires.

Le principe est que lorsqu'un enfant est triste ou se sent seul ou qu'il ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, il va s'asseoir sur ce banc. Les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le

souhaitent, viennent la lui "offrir". Ce projet permet de "contribuer à ce que chaque enfant apprenne le respect de soi et des autres, l'attention à l'autre et l'entraide et à favoriser la confiance en soi et le sentiment d'appartenance à un groupe".

Ces bancs ont été décoré par les enfants eux-mêmes en y apposant leurs empreintes de mains ou en dessinant une sorte de puzzle.

Prenez le temps d'aller voir ces bancs,



FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

Jeudi 27 avril, tous les enfants de l'école du Montat se sont rendu au Lycée Agricole pour participer aux ateliers de la fête de l'environnement.

La classe de maternelle est donc partie à pied, une jolie balade qui ne fait pas peur à nos petits randonneurs. Sur place, les enfants ont pu participer à 3 ateliers : étude des insectes, plantations, "chant des champs" (découverte de la nature en

musique).

Chaque groupe de CE a fait 3 ateliers sur les 4 proposés :

- le tressage de saule pour protéger les berges du lac,
- les oiseaux et les amphibiens,
- les jeux coopératifs sur le jardin et le compostage,
- les animaux protégés : la loutre, la chouette, le faucon et le lézard ocellé.

Ils ont trouvé cela trop bien parce qu'ils ont appris plein de choses en s'amusant.

FH



Conseil Municipal ADOS

Le conseil municipal des ados du Montat s'est réuni le 7 juin.

A cette occasion, Monsieur Alagarda Joseph, rapporteur de la commission municipale « Culture, Sports, Loisirs », nous a présenté les événements à venir sur la commune afin de trouver une implication forte des ados du Montat.

Donc, pour tous les ados qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune, voici les dates à retenir :

Le 9 septembre 2017 : Forum des associations et des clubs sportifs du Montat de 14h à 18h. Venez y découvrir toutes les activités possibles dans notre village.

Le 16 septembre 2017 : Journée du patrimoine : « Jeunesse et patrimoine ».

-Dimanche matin course d'orientation pour les enfants de l'école primaire,

-Repas participatif en fin de matinée

-Rôle des ados volontaires : encadrement des plus jeunes.

Le 31 octobre 2017 : HALLOWEEN

-Le site : le jardin derrière la Mairie décoré par les enfants de l'école

-Le goûter élaboré par l'Association des parents d'élève

-Concours de décorations de citrouilles fournies par la municipalité

-Ambiance lumineuse et sonore

-Le soir est envisagé une soirée dansante déguisée à la salle des fêtes.

Vous pouvez vous investir dans une ou plusieurs de ces actions en vous rapprochant du secrétariat de la Mairie ou en nous répondant par mail cmjeunesmontatois@gmail.com

Lors de cette réunion nous avons parlé de la mise en place d'un moyen de transport pour effectuer une liaison entre le village (bourg et l'autre côté de la RD 820) et Cahors aller-retour :

Quand ? : Le mercredi après-midi / vendredi après-midi et pendant les vacances.

Là encore nous sollicitons votre avis et demandons à connaître votre intérêt pour ce nouveau service qui ne verra le jour que si la demande régulière est là.

Toujours la même adresse :

cmjeunesmontatois@gmail.com

Une boîte à livres va être installée prochainement dans l'abribus du parking face à la Mairie.

Le principe de la boîte à livres :

Vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère

Donnez-le ... Et Prenez en un autre.

«C'est tout simple. Prenez, lisez, emportez et redéposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez. Ce système d'échange est fondé sur le civisme. Bien entendu, si je prends un livre, je viens en déposer un autre sinon la boîte sera vide très vite !».

Enfin, une sortie Karting va être programmée pendant les vacances d'été.

Intéressé ? Ecrivez-nous : cmjeunesmontatois@gmail.com

Par la suite une soirée dansante sera programmée.

NOS ADRESSES :

cmjeunesmontatois@gmail.com

Facebook : conseil municipal ados du Montat / @conseilMunicipalAdos

PI

MARCHE NATURE

Organisée par la commission municipale « Culture, Sports, Loisirs », rendez-vous était donné ce dimanche 2 juillet à 16h30 pour une marche nature. Ce sont 45 personnes qui se sont retrouvées. Dirigée par Isabelle SAMSON et secondée par Beatrice ARNT nous avons découvert les différentes plantes de la flore Montatoise, leur famille et leurs propriétés : origan, millepertuis, piloselle, verveine officinale et même l'herbe des femmes battues !!. Les commentaires de nos accompagnatrices étaient de qualité.

Après 2 heures de randonnée un rafraîchissement était offert à base d'hydrolat de plantes : menthe, aubépine, pissenlit

Les participants ravis ont souhaité l'organisation d'une nouvelle marche.

JA



P.L.U.I.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Quelques caractéristiques :

- 36 communes
- 6 territoires de référence
- 7 décembre 2015 : prescription du PLUI du GRAND CAHORS PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.
- 31 mars 2016 : attribution du marché d'étude pour l'élaboration du PLUI aux groupements CITADIA, EVEN, OPSIA.
- 14, 15, 22 JUIN 2016 : 1ères réunions de travail pour l'élaboration du PLUI.
- Chaque conseil municipal a désigné des élus pour les commissions communales PLUI.

Une réglementation :

Loi SRU N° 2000-1208 relative à la solidarité et renouvellement urbain.
Loi Grenelle 2 n° 2010-788 du 12 /07/2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement.

Loi ALUR : n°2014-366 du 24/03/14 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

Depuis juin 2016 : un groupe de travail participe au projet d'aménagement du territoire prenant en compte les spécificités et la diversité de chaque commune comme par exemple, l'emploi, le logement, les services d'équipements. La commune de Le Montat travaille en collaboration avec les communes de Cieurac, Fontanes, Labastide-Marnhac (secteur Entrée Sud).

Le PLUI remplacera les documents d'urbanisme communaux en vigueur dès son approbation par le conseil communautaire en décembre 2019.

Il détermine les possibilités de construction et fixe les règles d'autorisation du droit des sols à l'échelle intercommunale.

IL définit les secteurs constructibles, les espaces naturels et agricoles, les terrains réservés pour la création

d'équipements publics etc....

Il prend en compte les orientations du schéma de cohérence territoriale (SCOT), Natura 2000 etc....

IL est établi pour une durée de 10 ans environ.

Le PLUI est composé d'un projet d'aménagement et développement durable (PADD), d'où l'importance de définir les projets politiques futurs pour le développement du territoire en tenant compte des acteurs économiques.

En conclusion, les membres de la commission PLUI Mesdames Béatrice ARNT, Joëlle VANBESSEN et Messieurs J-Paul MOUGEOT, Joseph ALAGARDA, Peter BOUHRAOUA, J-Paul CANCE, J-Pierre GOURGOU, Pierre REDOULES se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou toutes suggestions à apporter.

BA

AGENDA

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 de 14 à 18 H à la Salle des Fêtes.

Ce sera l'occasion de venir découvrir les associations sportives et de loisirs qui participent à l'animation de notre commune.

Elles seront nombreuses sur le site afin de présenter leurs disciplines et seront à la disposition du public pour des renseignements, des inscriptions

C'est l'opportunité donnée à l'ensemble de ces associations de mieux se faire connaître du grand public. Elles peuvent ainsi faire la démonstration de leurs activités, de leur savoir-faire, de leurs talents. C'est un lieu idéal de contacts et d'échanges avec la population. Les associations y trouvent ainsi leurs futurs adhérents et leurs futurs acteurs associatifs.

C'est également un après-midi créatif pour enfants et adultes au travers de démonstrations et d'initiations gratuites ainsi que des jeux.

La buvette et la vente de crêpes sera au bénéfice de L'Association des Parents d'Elèves de l'école primaire de la commune

Ce sera l'occasion de mettre à l'hon-

neur un dirigeant et des sportifs ayant obtenus de bons résultats dans l'année.

Un vin d'honneur terminera la manifestation

JOURNÉES DU PATRIMOINE.

Le thème en sera : Jeunesse et Patrimoine et se dérouleront du samedi 16 septembre Après Midi au Dimanche 17.

Le cadre de ces journées sera articulé les 2 jours autour de l'église avec une expo de photos d'habitants de la commune, d'habits et visite du monument.

Dimanche matin, course d'orientation pour les enfants sur le thème Jeunesse et patrimoine, pour les adultes une marche de 2 heures toujours autour du patrimoine de la commune. A 17h, chants de la chorale paroissiale de Cahors, à la fin de ses activités les participants se retrouveront pour un repas participatif en plein air.

Vous habitez Le Montat, vous êtes photographe amateur, confiez nous vos photos pour cette exposition. Inscription et renseignements auprès de la mairie au 05 65 21 71 44.

HALLOWEEN

La vague Halloween déferle au jardin Public Mardi 31 OCTOBRE

Citrouilles enchantées, décors diaboliques sauront envoutés petits et grands.

A cette occasion le public est invité à revêtir ses déguisements, pour déguster bonbons, gâteaux, soupe aux potirons et participer au concours de citrouilles Jack O'Lantern.

La commission et le conseil des Ados sont déjà au travail.

JA



Suite à quelques réclamations auprès de nos services, il n'est pas interdit de rappeler les règles de voisinage ainsi que la loi.

LES DRONES

D'une manière générale, on ne survole pas les propriétés privées et les personnes! Les hélices du drone sont dangereuses car elles peuvent blesser si vous ne respectez la hauteur de vol maximum! Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur. On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue. On ne fait pas voler son drone en ville. On ne pilote pas son drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement on ne survole pas de lieu destiné à l'aviation ainsi que les sites sensibles ou protégés (basse militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée, etc. ...)

On respecte la vie privée des autres, c'est valable pour

les drones caméra même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins! Il est interdit de diffuser les prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.

On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par le drone.

En cas de doute on se renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable (site internet)

A partir de Juillet 2018, une nouvelle législation va s'appliquer à savoir la nécessité de devoir déclarer des drones dont le poids dépasse 800 grammes. Ces drones «lourds» devront être équipés de signaux lumineux et sonores afin d'être facilement identifiable dans le ciel.

LE BRUIT

Il est bon de rappeler quelques règles de voisinage tel que le bruit qui est une nuisance très répandue. Pour les activités domestiques, de bricolage ou de jardinages réalisés à l'aide d'appareils bruyants, tels que les tondeuses à gazon, débrous-

sailleuse, bétonnière, perceuse etc..., il faut respecter les horaires d'utilisation suivant de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 pour les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h à 19h les samedis et enfin de 10h à 12h les dimanches et jours fériés, il en va de même pour la musique.

LES FEUX

Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et des collectivités est interdit.

Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, feuilles etc...) et s'applique toute l'année. Les feux de chantier sont également interdits. Seul le brûlage sur place des bois infestés par des insectes xylophages est autorisé.

Les feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont interdits du 15 juin au 15 septembre et sont réglementés le reste de l'année (arrêté préfectoral n°E-2012-183 du 5 juillet 2012).

FESTIVITÉS

Après la réussite de la soirée canard, les préparatifs des festivités ont repris depuis quelques temps pour les bénévoles du comité des fêtes du Montat. Toujours avec autant d'enthousiasme, ils donnent leur maximum, notamment dans la recherche des partenaires, des concerts, pour que les festivités se déroulent bien. Bientôt, vous trouverez dans vos boîtes

aux lettres, le programme des festivités du 25, 26 et 27 août. Prochain événement, le réveillon du 31 décembre sans oublier le feu d'artifice qui sera tiré le 1^{er} janvier.



Mairie
secrétariat
lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h-12h et 14h-18h
mercredi, samedi 9h-12h
05 65 21 01 17 - 05 65 21 71 44
www.lemontat.fr
mairie.montat@orange.fr

